

Marseille, le 21 octobre 2020

Direction sante publique et environnementale

Le directeur général

à

Mesdames et Messieurs les Maires de la région
Provence Alpes Côte d'Azur

Affaire suivie par : Karine HADJI-BINDER

Tél. : 04.13.55.83.16

Mail : karine.hadji@ars.sante.fr

Réf : DSPE-1020-9543-D

PJ : Article de sensibilisation du grand Public
Flyer d'information ARS

Objet : Campagne 2020-2021 de prévention relative à la lutte contre les intoxications au Monoxyde de Carbone (CO)

Madame, Monsieur,

Le monoxyde de carbone (CO) est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique. Chaque année environ 1000 épisodes d'intoxication au CO sont encore recensés en France. Ils impliquent plus de 3500 personnes.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) fait partie des régions métropolitaines les plus concernées. En 2019-2020, il y a eu 35 signalements réceptionnés par l'ARS PACA, 129 personnes intoxiquées et aucun décès.

La persistance de ces accidents tous les ans dès le début de la période de chauffe et lors d'épisodes climatiques spécifiques (période de grand froid, de fort vent, de redoux...) montre combien les efforts déployés pour lutter contre ces intoxications doivent encore être poursuivis.

La diffusion des informations permettant de prévenir les intoxications au CO auprès du grand public est une action essentielle à chaque début de période hivernale. **Cette année, nous souhaitons vous associer à cette action c'est pourquoi vous trouverez ci-joint un article pré-rédigé par nos services à publier dans vos bulletins d'informations municipales ou bien sur vos sites internet.**



Je vous recommande également les 2 vidéos de prévention disponibles sur le site internet de l'Agence à l'adresse suivante <https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

Par ailleurs, vous trouverez toutes les informations relatives à la déclaration d'un épisode d'intoxication et notamment la fiche de signalement à l'adresse suivante : <https://www.paca.ars.sante.fr/surveillance-des-intoxications-au-monoxyde-decarbone?parent=7011>

Vous trouverez ci-après les coordonnées de la plateforme régionale de réception des signaux sanitaires de l'ARS Paca à laquelle la fiche de signalement dûment et lisiblement remplie doit être transmise :

Plateforme régionale de réception des signaux sanitaires de l'ARS Paca

Fax : 04 13 55 83 44 - Courriel : ars-paca-vss@ars.sante.fr

Je vous remercie de votre contribution à la campagne de communication 2020/2021 auprès du grand public et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général de l'ARS PACA
et par délégation
la directrice adjointe de Santé publique et
environnementale

Anne-Laure VAUTIER